

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2009

Le Conseil municipal a décidé :

- d'approuver le budget primitif 2009 qui s'équilibre à 5.808.182,00 euros pour la section de fonctionnement et à 2.771.200,00 euros pour la section d'investissement (4 abstentions)
- de ne pas augmenter les taux des impôts locaux qui restent :
 - taxe d'habitation : 9,70%
 - foncier bâti : 22,09%
 - foncier non bâti : 30,43%
- d'adhérer à la Fédération des groupements de défense contre les nuisibles de la Charente maritime, moyennant une cotisation annuelle de 95,10 euros
- d'autoriser le recrutement d'agents saisonniers aux conditions habituelles :
 - 16 agents aux Services techniques
 - 11 agents dans les campings
- de fixer les redevances 2009 pour les commerces de la place Carnot
- de renouveler l'autorisation d'occupation des casemates 3, 4, 5 du Fort à la Galerie du Fort Vauban pour 2009, moyennant une redevance annuelle portée à 9.124 euros
- d'accorder une prolongation d'exploitation de la Pergola jusqu'au 31 décembre 2009
- d'autoriser la signature de la convention tripartite relative à la participation des communes de Fouras, Saint Laurent de la Prée et l'Ile d'Aix au fonctionnement de la crèche halte-garderie
- de modifier l'organisation de la régie de recettes du SEEJ en nommant un nouveau régisseur et en instituant un fonds de caisse de 30,00 euros
- de donner un avis favorable aux propositions du Ministère de l'Intérieur concernant la fixation de l'I.R.L., indemnité représentative de logement des instituteurs
- de donner un avis favorable aux modifications de ses statuts proposées par le Syndicat des Eaux de la Charente maritime
- d'autoriser Mme le Maire à déposer la demande de permis de construire relative à l'aménagement de la place Carnot
- de confier l'étude d'impact préalable à l'aménagement de la place Carnot et du front de mer Ouest au cabinet EREA Conseil pour un coût global de 16.631,25 euros hors taxes
- de confier à la Chambre de Commerce de Rochefort une étude à joindre au dossier de demande d'aide à présenter au F.I.S.A.C. Pour le réaménagement de la place Carnot, d'un coût de 2.940,00 euros h.t. maximum
- de fixer les honoraires dus au maître d'oeuvre de l'opération d'aménagement du front de mer Sud, le cabinet Landescape, à 61.380,00 euros h.t. compte tenu de l'évolution de l'estimation des travaux
- d'accepter la proposition de M. Coutier, maître d'oeuvre de l'opération d'aménagement de l'espace Carnot et du front de mer Ouest, de modifier la composition de son équipe en remplaçant le cabinet Landescape par le bureau Magnum de Nantes
- de passer une convention avec France Telecom pour permettre l'enfouissement aux conditions habituelles des lignes téléphoniques sur le site du square Carnot
- de confier l'étude d'incidence loi sur l'eau préalable à l'opération de dragage du port Nord au bureau Techmar pour un coût de 3.820,00 euros h.t.
- de traiter avec G.D.F. La fourniture de gaz à la Maison des Associations pour une durée de 3 ans, sur la base d'un abonnement annuel de 133,13 euros
- de prolonger jusqu'au 31 mai 2009 le délai accordé à la SOGREAH pour la remise de son étude sur les aménagements portuaires de la commune.

Fouras, le 27 mars 2009
le Maire,

SUBVENTIONS 2009
(Réf : Délibération du 26 mars 2009)

Cercle Nautique Fourasin	720
Le Chat Libre	200
La Touline	8 000
Les Saisons Artistiques	10 000
FOC Football	5 500
Crea Puce	11 000
Club Pongiste	500
Comité de Jumelage	2 576
Radio Terre Marine	4 500
A Fleur de Marée	400
L'Amuse	4 000
Ecole de Voile de Fouras	20 000
Esthétique en Milieu Hospitalier	200
FOC Rugby	5 500
Union Bouliste Fourasine	400
Club Echo	400
Le Souvenir Français	400
Union des Forces Economiques Fourasines	3 000
Amis de l'Ecole Maternelle	1 000
Amicale Laïque – Club Photo	400
Judo Club	1 000
Duatri	2 000
Duatri Championnat de France	1 500
ACCA Chasse	200
Crèche l'Ilôt z'Enfants	64 079 *
Ecole de Danse	1 500
Amicale du Personnel	2 000
Ciné Club	1 400
Ecole Primaire	6 000
Chambre des Métiers	465
Secours Catholique	250
Restos du Coeur	100
Croix Rouge	100
OVAF	200
Collège Grimaux	500
Prévention Routière	100
Histoire et Patrimoine du Pertuis Charentais	14 000 **

* à déduire 29.531 euros reçus de la C.A.F.

** dont 7.500 euros seront reversés à la commune par la C.A.P.R. à l'occasion des Fêtes Marines.